



Vente de cosmétiques et de parfums de marques légalement

Par **poulpi2dents**, le **03/10/2009** à **18:30**

Bonjour,

Je souhaiterais m'inscrire en tant qu'auto entrepreneuse pour vendre des produits cosmétiques et des parfums de marques.

C'est pourquoi, je me renseigne sur la légalité et les droits que j'ai à pratiquer une telle activité.

Pouvez vous me renseigner? A qui puis je m'adresser pour obtenir mes réponses?

En espérant que vous pourrez m'aiguiller, je reste à votre disposition pour vous apporter le plus de détails possible sur mon projet.

Cordialement,